

Robert Schuman, Pour l'Europe: extrait sur le choix du charbon et de l'acier

Légende: Dans ses Mémoires, Robert Schuman, ancien ministre des Affaires étrangères, rappelle les raisons qui ont motivé son engagement en faveur du pool charbon-acier européen et sa décision d'en endosser la responsabilité politique.

Source: SCHUMAN, Robert. Pour l'Europe. 4e éd. Genève: Nagel S.A., 2005. 163 p. ISBN 2-8263-0830-0. (Ecrits politiques).

Copyright: Robert Schuman "Pour l'Europe" (c) 2005 by Les Editions Nagel SA,
Successesseurs Guillaume Briquet et Marika Torrione
Genève ISBN 2-8263-0830-0

URL: http://www.cvce.eu/obj/Robert_Schuman_Pour_l_Europe_extrait_sur_le_choix_du_charbon_et_de_l_acier-fr-88e773b2-1e6b-4197-982f-3c395aa01970.html

Date de dernière mise à jour: 14/08/2011

Robert Schuman, *Pour l'Europe*

[...]

On ne pouvait avoir la prétention d'entreprendre tout de suite la prospection simultanée de tous les secteurs de l'économie européenne. En raison des complications techniques et de l'impréparation des esprits, il fallait procéder par étapes, faire un choix.

Un domaine s'offrait à nous pour cette expérience partielle: celui du charbon et de l'acier ; il nous paraissait réunir toutes les conditions d'une réussite technique, d'une efficacité à la fois politique et économique. Objet d'âpres compétitions dans le passé et jusqu'en 1950, il se prêtait à une coopération pacifique et constructive.

Ces deux industries clés ne comptaient en effet qu'un nombre relativement restreint d'entreprises (un millier dans les six pays de la Communauté); elles utilisaient les mêmes méthodes d'exploitation, employaient une main-d'œuvre relativement peu nombreuse et uniformément spécialisée. Leur outillage était semblable, quoique inégalement modernisé dans tous les pays producteurs. Elles étaient indépendantes du climat et des habitudes locales, à la différence de l'agriculture par exemple. Leur coordination semblait donc possible à réaliser sans difficultés excessives.

Il était de l'intérêt du producteur et du consommateur de rendre accessible aux meilleures conditions, sur un marché très large, ces deux produits indispensables. L'élargissement de ce marché était une garantie d'expansion économique et de relèvement du niveau général de vie; il rendait possible une meilleure répartition des produits en facilitant l'approvisionnement et l'exportation et, par conséquent, diminuait les risques de surproduction et de chômage.

La production était en outre susceptible d'être rationalisée dans ses méthodes et son équipement, grâce à une spécialisation des entreprises, à une répartition des tâches et des investissements au sein d'un marché élargi.

Mais, à travers ces perspectives d'ordre économique, nous avons surtout entrevu les avantages immédiats qui en découlaient dans le domaine politique.

Conclure une union durable et contrôlée au sujet du charbon et de l'acier, c'est en effet enlever à chacun des pays ainsi associés la possibilité non seulement de faire mais de préparer une guerre contre les autres associés ; car on ne fait pas la guerre lorsqu'on n'a plus la libre disposition de l'énergie et du métal qui sont à la base de toute entreprise de ce genre.

[...]